

<p align="center"><b>REPUBLIQUE FRANÇAISE</b></p> <p align="center">00 00 00 00 00 00</p> <p align="center"><b>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</b></p> <p align="center">00 00 00 00 00 00</p> <p align="center"><b>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b></p>	<p align="center"><b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</b></p> <p align="center">00 00 00 00 00 00</p> <p align="center"><b>SEANCE DU 1<sup>er</sup> DECEMBRE 2022</b></p>
<p><b>Nombre de Conseillers en exercice : 71</b>  <b>Présents à la séance : 44</b>  <b>Ont participé au vote : 55</b>  <b>Pour : 55 Contre : 0 Abstention : 0</b>  <b>Date de la convocation : 24 novembre 22</b></p>	<p>L'an deux mille <b>VINGT DEUX</b> et le <b>PREMIER DECEMBRE</b>, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de <b>Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</b></p>
<p><b>Objet :</b></p> <p align="center"><b>TARIFS D'ACCES AUX DECHETTERIES POUR LES PROFESSIONNELS et PARTICULIERS</b></p> <p><b>N° d'Ordre : 342-22</b></p> <p><b>Secrétaire de Séance : Stéphane GILMANT</b></p>	<p><b>ASSISTAIENT A LA SEANCE :</b> Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSCH, Olivier CHAUVEAU, Patrick MARCEL, Johanna MESSAGER, Roger PAILLES, Marie-Edith PERAL, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Jean-Pierre VILLELONGUE, Guy CASSOLY, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Nathalie CORNET, David MONTAGNE, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Françoise ELLIOTT, Jean MAURY, Olivier GRAVAS, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, Henri GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, René DRAGUE, Marie-France MARTIN, Bruno GUERIN.</p> <p><b>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :</b> Philippe DORANDEU était représenté par Michel PLANAS,</p> <p><b>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :</b> Josette PUJOL a donné procuration à Gérard QUES, Daniel ASPE a donné procuration à Patrick MARCEL, Jean-François LABORDE a donné procuration à Jean-Luc BLAISE, Anne LAUBIES a donné procuration à Guy CASSOLY, Éric RODRIGUEZ a donné procuration à Anne-Marie CANAL, Guy PEIX a donné procuration à Géraldine BOUVIER, Laurent CHARCOS a donné procuration à Nathalie CORNET Claire LAMY a donné procuration à Bernard LAMBERT, Christelle LAPASSET a donné procuration à Jean MAURY, Thierry BEGUE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Raphaël VIGIER a donné procuration à Henri GUITART.</p> <p><b>ABSENTS EXCUSES :</b> Sébastien NENS, Michel LLANAS, Patrice ARRO, Yaël DELVIGNE, André ARGILES, Jean CASTEX, Corinne DE MOZAS, Gladys DA SILVA, Jean-Christophe JANER, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Alain ESTELA, Nicole BEAUX, Patrick LECROQ, Robert JASSEREAU.</p>

**Le Président,**

**PROPOSE** au conseil de reconduire, les tarifs d'accès des professionnels aux déchetteries intercommunales de Prades, de Vernet-les Bains et de Vinça.

**PRECISE** que ces tarifs seront également applicables aux collectivités et groupement de communes. L'accès aux déchetteries est inchangé et gratuit pour les particuliers.

TARIF D'ACCES AUX DECHETTERIES POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS			2023
<b>ACCES DECHETTERIES PRADES – PROFESSIONNELS</b>	DECHETS GRAVATS NON REUTILISABLES ET TOUT VENANT	PETTE REMORQUE - VEHICULE LEGER	66,00 €
		CAMION<3.5T	132,00 €
		CAMION<4.5T	264,00 €
		CAMION<7.5T	528,00 €
		CAMION<19T	1 185,00 €
		CAMION>19T	1 712,00 €
	DECHETS BOIS	PETTE REMORQUE – VEHICULER LEGER <1.5M3	12,00 €
		VEHICULE OU REMORQUE <1.5M3	25,00 €
		FOURGON <3M3	40,00 €
		CAMION <3.5T/4M3	55,00 €
		CAMION >4.5T/4M3	72,00 €
EMBALLAGE CARTONS		GRATUIT	
<b>ACCES DECHETTERIES PRADES – PARTICULIERS</b>		GRATUIT	
<b>ACCES DECHETTERIES VERNET</b>	DECHETS VERTS	LE VOYAGE	12,00 €
	TOUT VENANT	LE VOYAGE LIMITE A 1M3 ET 3 VOYAGES PAR SEMAINE	25,00 €
		LE VOYAGE LIMITE A 1M3 ET 3 VOYAGES PAR SEMAINE	25,00 €
	GRAVATS	LE VOYAGE LIMITE A 1M3 ET 3 VOYAGES PAR SEMAINE	25,00 €
	EMBALLAGE CARTONS		GRATUIT
<b>COMPOSTEURS</b>	COMPOSTEURS	5,00 €	

**DEMANDE** à l'assemblée de se prononcer.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**, Oui l'exposé de son Président, Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**APPROUVE** l'ensemble des tarifs tels que proposés par son Président :

TARIF D'ACCES AUX DECHETTERIES POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS			2023
<b>ACCES DECHETTERIES PRADES – PROFESSIONNELS</b>	DECHETS GRAVATS NON REUTILISABLES ET TOUT VENANT	PETITE REMORQUE - VEHICULE LEGER	66,00 €
		CAMION<3.5T	132,00 €
		CAMION<4.5T	264,00 €
		CAMION<7.5T	528,00 €
		CAMION<19T	1 185,00 €
		CAMION>19T	1 712,00 €
	DECHETS BOIS	PETITE REMORQUE – VEHICULE LEGER <1.5M3	12,00 €
		VEHICULE OU REMORQUE <1.5M3	25,00 €
		FOURGON <3M3	40,00 €
		CAMION <3.5T/4M3	55,00 €
	CAMION >4.5T/4M3	72,00 €	
	EMBALLAGE CARTONS	GRATUIT	
<b>ACCES DECHETTERIES PRADES – PARTICULIERS</b>		GRATUIT	
<b>ACCES DECHETTERIES VERNET</b>	DECHETS VERTS	LE VOYAGE	12,00 €
	TOUT VENANT	LE VOYAGE LIMITE A 1M3 ET 3 VOYAGES PAR SEMAINE	25,00 €
		LE VOYAGE LIMITE A 1M3 ET 3 VOYAGES PAR SEMAINE	25,00 €
	GRAVATS	LE VOYAGE LIMITE A 1M3 ET 3 VOYAGES PAR SEMAINE	25,00 €
	EMBALLAGE CARTONS	GRATUIT	
<b>COMPOSTEURS</b>	COMPOSTEURS	5,00 €	

**DONNE TOUT POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces utiles concernant ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.

Le 15 décembre 2022.  
 Pour extrait, certifié conforme,  
 Le Président,  
 Jean-Louis JALLAT.

